

VIC. INFO

NUMÉRO 39 • JUIN 2024



Édito

Vicomtoises, Vicomtois,

Le début d'année a été rythmé par la préparation budgétaire. L'année 2023 avait été difficile, en raison du contexte de très forte inflation. Avec mon équipe, nous avons agi en responsabilité pour maintenir l'équilibre du budget et préserver vos services publics de proximité. Plan de sobriété communale, nombreuses économies budgétaires, recherche de nouvelles subventions et, en dernier recours, augmentation limitée du taux d'imposition : des efforts importants ont donc été réalisés... et ils ont payé ! L'année 2023 s'est clôturée sur de bons résultats, permettant d'envisager 2024 et les années suivantes plus sereinement, tout en restant très prudent.

L'enjeu environnemental est au cœur de nos actions. La gestion des déchets est un sujet important sur lequel nous devons agir, suite aux évolutions législatives et avec l'objectif d'éviter une explosion des coûts. Pilotées par le SICTOM, les collectes se transforment cet automne avec la suppression des bacs individuels pour laisser place à plus de 50 points d'apport volontaire, en libre accès. C'est un changement important pour notre quotidien mais nous sommes convaincus de l'intérêt de cette nouvelle organisation, notamment pour maîtriser les coûts et supprimer les nombreuses poubelles stockées sur les trottoirs.

La période estivale s'ouvre, dans un contexte de jeux olympiques et paralympiques. Un grand merci aux acteurs de la vie locale qui ont fait vivre l'esprit « Terre de jeux » à Vic-le-Comte, avec de nombreux rendez-vous au fil des semaines. Par ailleurs, la dynamique culturelle et patrimoniale de notre Petite Cité de Caractère® est bien là, avec de nombreux événements en perspective... et cette année, la possibilité de découvrir nos « circuits du patrimoine » à Vic et Enval.

Bel été à toutes et tous !

Antoine Desforges

Maire de Vic-le-Comte

Sommaire

2. LE BUDGET 2024

**6. CADRE DE VIE
URBANISME**

**9. DU NOUVEAU CÔTÉ
PROS ET SERVICES**

**10. DES SERVICES
PROCHES DE VOUS**

**11. EXPRESSIONS
POLITIQUES**

12. DES INFOS PRATIQUES

Le budget 2024

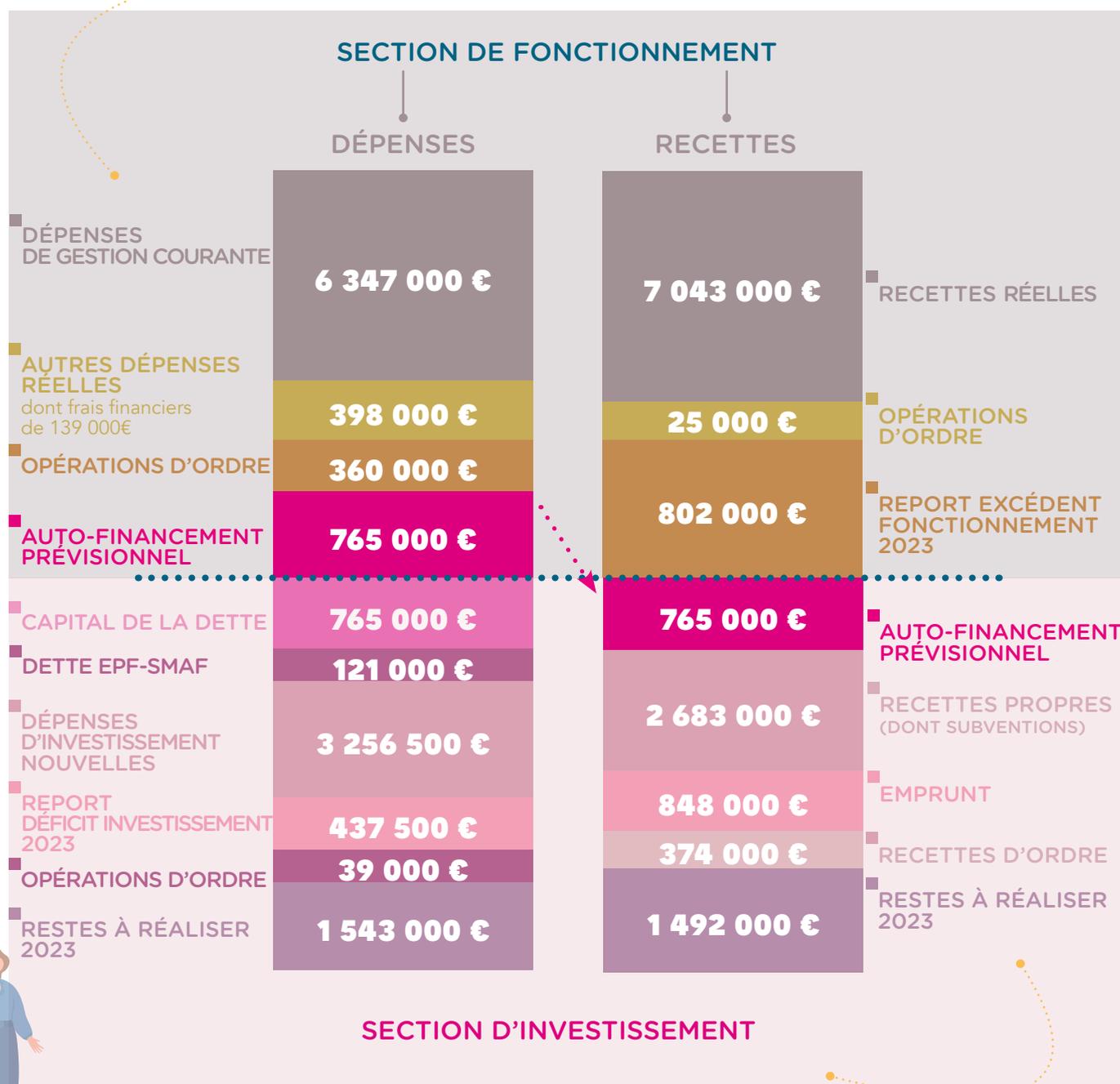
Les bons résultats dégagés en 2023 et le contexte économique annoncé pour 2024, ont permis d'aborder la construction du budget primitif 2024 plus favorablement que l'an passé.

En effet, les impacts de la crise sanitaire et la phase la plus importante d'inflation semblent désormais passés, tant au niveau des coûts de l'énergie que des denrées alimentaires. Cependant, restent comme incertitudes d'une part les conséquences à venir

du nouveau conflit israélo-palestinien et d'autre part celles relatives aux annonces récentes de l'État avec un recul de 10 milliards d'euros par rapport aux dispositions de la loi de finances pour 2024 qui concernent principalement les collectivités locales.

C'est dans ce contexte qu'a été adopté lors du Conseil Municipal du 15 avril 2024, le budget de la commune qui s'élève à 7 870 000 € en fonctionnement et 6 162 495 € en investissement.

LES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS DU BUDGET 2024



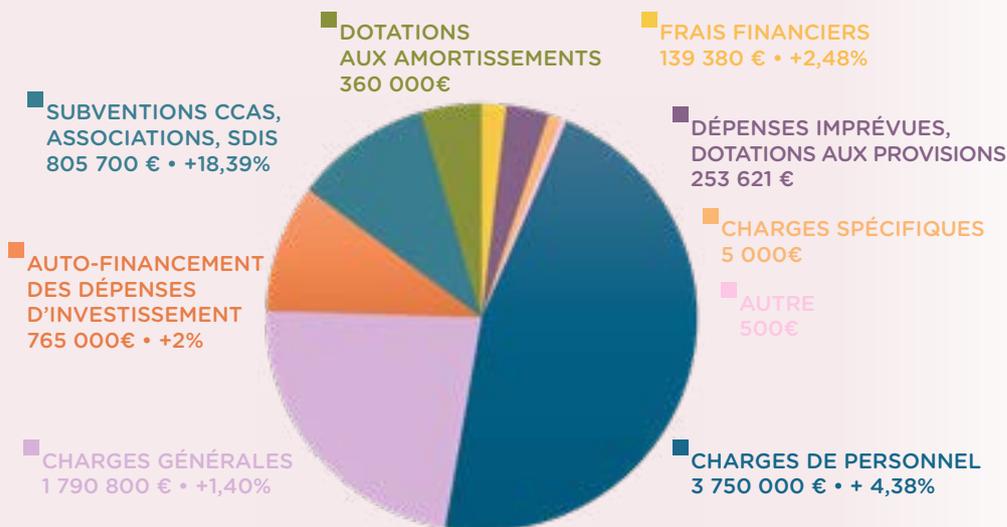
LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Facilité par des résultats 2023 positifs, le budget de fonctionnement 2024 est marqué par la prudence d'abord face aux incertitudes qui demeurent et ensuite par la volonté de garder sur

les 2 prochains exercices le bénéfice de ces résultats favorables. Ce qui permet un retour progressif à un niveau plus habituel de dépenses de fonctionnement et un maintien

de la fiscalité locale pour l'année 2024. Enfin, ces résultats positifs permettent de ne pas augmenter la fiscalité locale pour l'année 2024.

LES DÉPENSES



7 870 000 €

+ 7,51 %

HAUSSE MODÉRÉE DES CHARGES FIXES...

- **Prise en compte de l'inflation + 4 %**
- **Diminution des dépenses d'énergie** de 15 % pour l'éclairage public et de 20 % pour les bâtiments en raison notamment du plan de sobriété énergétique déployé.

...ET DES DÉPENSES DE PERSONNEL

- **Prise en compte de la hausse de valeur du point et revalorisation des grilles de rémunération des fonctionnaires et des évolutions de leur carrière.**
- **Augmentation de l'enveloppe indemnitaire annuelle**
- **Renforcement des personnels techniques saisonniers.**

MAJORATION DES CRÉDITS EN FAVEUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Retour normal de la **politique culturelle et événementielle** (+ 36 000 €),
- Hausse progressive sur 2 ans des **subventions aux associations** (+ 31 000 €),
- Augmentation des **budgets scolaires et périscolaires** (fournitures et Conseil Municipal des Enfants),
- Des mesures en faveur de l'amélioration des **conditions de travail des personnels.**

LES RECETTES

TARIFS MUNICIPAUX

Hausse de 4 % correspondant à l'inflation.

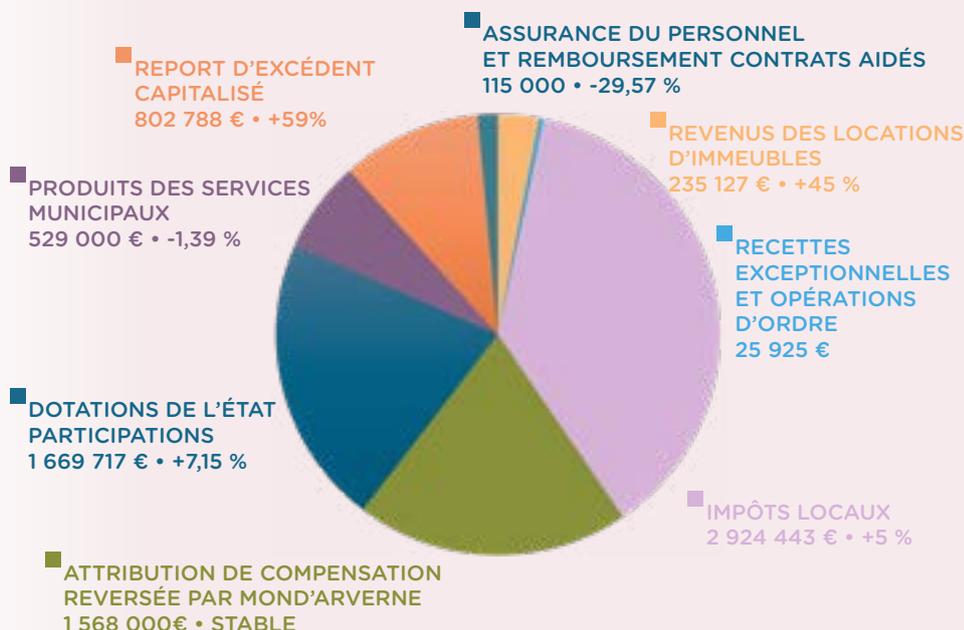
IMPÔTS LOCAUX

Augmentation des bases de la **taxe foncière** de 3,9 % et une **dynamique** à 2,3 % (+ 250 000 €) mais des **taux d'imposition** qui demeurent stables.

DES SUBVENTIONS EN HAUSSE

- **Augmentation de la subvention au titre de la tarification sociale des cantines** (+ 42 000 €),
- **Augmentation des recettes CAF** (+ 60 000 €) pour les services périscolaires.

UN EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ EN FORTE HAUSSE (+300 000€)



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Cette année 2024 est marquée par la réalisation de nombreux projets structurants du mandat qui jusque-là étaient au stade des études. La section d'investissement est particulièrement élevée avec 4,6 M€ de dépenses réelles d'équipements.

L'objectif est de maintenir le cap et les projets prévus dans le cadre du programme politique tout en continuant de réaliser

des travaux d'aménagement et de sécurité qui concourent à l'amélioration du cadre de vie et répondent aux besoins quotidiens des habitants. Une adaptation du Plan Pluriannuel d'Investissement est également nécessaire pour intégrer des évolutions de coût de certains projets et prioriser les actions jusqu'à la fin du mandat.



LES DÉPENSES

LES SPORTS & LES LOISIRS

- **Aménagement du Parc Montcervier** (1^{ère} tranche) : cheminements doux, du mobilier et des aires de jeux pour enfants : 200 000€
- **City-stades au complexe sportif A. Boste** : lancement d'une étude pour réaliser 2 city-stades sur les anciens courts de tennis permettant de répondre rapidement à ce besoin d'équipements de loisirs pour les jeunes en 2025 : 8 200 €

• • 208 200 €

LES ÉCOLES

Poursuite des travaux du projet de restructuration des écoles de Longues : construction du restaurant scolaire et salle d'activité (1^{ère} tranche). Étude 2^{ème} tranche (rénovation, mises aux normes et extension de l'école maternelle S. Delaunay).

• • 1 194 977 €

LE PLAN GUIDE

Un programme qui regroupe de nombreux projets : Atlas de la Biodiversité, aménagements de sécurité boulevard Bargoin, boulevard Chambon et rue du Planat, aménagement d'un parking à proximité des écoles à Longues, étude de faisabilité d'un site touristique secteur plage de Longues, étude de pavage du Centre Bourg pour réalisation en 2025, plantations, etc.)

• • 220 000 €

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Réalisation d'études pour la rénovation énergétique des bâtiments : 90 000 €
- Étude de faisabilité technique d'installation de panneaux photovoltaïques pour réduire les consommations : 20 000 € (solde)
- Revégétalisation de la cour de l'École Jacques Prévert : 165 000 €
- Installation d'une cuve de récupération d'eau à André Boste : 13 000 € (solde)

• • 288 000 €

LE PATRIMOINE

• **Restauration du retable de la Sainte Chapelle** (travaux urgents compte tenu de l'état du monument, financés à plus de 80 % par divers financeurs et un appel à des participations) ; au préalable une étude complémentaire doit être menée courant 2024 : 355 000 €

• **Circuits du Patrimoine** : 10 000 € (solde)

• **Aides à la rénovation des façades et programme d'amélioration de l'habitat** : 25 000 €

• • 390 000 €

6 162 495 €

+ 11,76 %

DONT 4 619 360 €
DE DÉPENSES NOUVELLES



AUTRES

Opérations d'ordres et opérations patrimoniales, déficit antérieur reporté

• • 476 699 €

EMPRUNTS

Emprunts et dettes assimilées (capital de la dette) : 765 000 €

Autres immobilisations financières (participation EPF-SMAF) : 121 000 €

• • 886 000 €

et aussi...



LES TRAVAUX DIVERS

- Restauration des cavurnes, toitures à André Boste, parquet de la Halle du Jeu de Paume, salle d'activité de l'ancien EHPAD, etc. : 127 500 €
- Mise aux normes de sécurité des bâtiments : 30 000 €
- Maison France Services : 10 000 €
- Gendarmerie : 5 000 €
- Le Chai : 71 363 €

•• 243 863 €

LA VOIRIE

- Reprise de trottoirs rue de Verdun, mur de soutènement de l'église Saint-Jean, chemins, eaux pluviales rue des Conteaux, rue de Granieux, etc... : 168 000 €
- Rue de la Croix du Vent : 215 500 €
- Parking rue du Puits : 53 000 €
- Alignement de voirie : 10 000 €

•• 446 500 €

LES ACHATS MATÉRIELS

Divers matériels techniques pour le CTM, robots de tonte pour A. Boste, matériel informatique et mobiliers pour les écoles et la mairie

•• 216 620 €

LES AUTRES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS

- Éclairage public, notamment les illuminations de Noël : 39 600 €
- Achats de logiciels et autres : 8 500 €

•• 48 100 €

LES RESTES À RÉALISER DE 2023

1^{ère} tranche des travaux sur les groupes scolaires de Longues, travaux rue de la Croix du Vent, cuve A. Boste, drainage terrains de foot, travaux Plan Guide

•• 1 543 000 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 L'AUTO-FINANCEMENT

Il est généré par un prélèvement sur la section de fonctionnement (765 000€), les amortissements (374 500€) ainsi que les autres opérations d'ordre (25 530 €).

•• 1 165 030 €

2 LES RECETTES PROPRES D'INVESTISSEMENT

FCTVA, taxe aménagement et produit des cessions

•• 750 710 €

3 L'EXCÉDENT REPORTÉ

•• 488 921 €

4 L'EMPRUNT

Emprunt classique : 750 000 €
Emprunt CAF et à court terme : 148 000 €
Report solde 2023 : 150 000 €

•• 998 000 €

5 LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Nouvelles + Reste à Réaliser 2023

•• 2 759 839 €



LE DÉTAIL DU BUDGET 2024 EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE À LA RUBRIQUE MA VILLE / BUDGET MUNICIPAL

Des actions ET DES PROJETS

TRAVAUX DE REQUALIFICATION DES ÉCOLES DE LONGUES

La construction du restaurant scolaire se poursuit. Les travaux de gros œuvre se sont terminés fin avril. La pose de la charpente sera réalisée jusqu'en août.



ENTRETIEN DES TERRAINS DE FOOT



Le terrain d'Honneur et le terrain annexe ont fait l'objet d'un entretien mécanique en avril/mai. Il s'agit d'opérations courantes (défeutrage, regarnissage, décompactage) mais nécessaires pour la bonne tenue de ces terrains enherbés. Le nouveau terrain de foot a quant à lui été immobilisé durant 2 mois à la suite de la réalisation des tranchées drainantes superficielles qui viennent clôturer l'opération et placer le terrain

dans les meilleures conditions de reprise. Le complexe vient d'être équipé d'un deuxième robot de tonte pour le terrain annexe. Le premier qui était jusqu'à dédié au nouveau terrain est désormais en capacité de tondre aussi le terrain d'honneur. Ainsi, depuis fin avril, les 3 terrains sont tondues par des robots de tonte ce qui permet d'assurer un niveau de coupe homogène.

CHANGEMENT DES VOLETS DE LA MAIRIE



La réfection des volets de la mairie a été réalisée en avril dernier. Ces travaux participent à l'embellissement des façades et contribuent à isoler le bâtiment (conforts d'hiver et d'été). Cette opération a d'ailleurs été menée dans le cadre du programme de rénovation énergétique des bâtiments publics engagé par la municipalité en 2021 et financé par le dispositif France Relance.



TRAVAUX DE MISE EN SÉPARATIF DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT RUE CROIX DU VENT



Les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement ont démarré courant mars sur le secteur de la Croix du Vent. Ces travaux sont réalisés en partenariat avec le Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) qui a la compétence « assainissement » sur

la commune et vont se poursuivre jusqu'à cet été. L'aménagement de la voirie définitive sera réalisé ultérieurement (courant 2025) à l'issue des travaux d'aménagement de l'opération menée par Auvergne Habitat (24 logements).

ENTRETIEN ANNUEL DES CHEMINS



La commune a engagé depuis 2021 une démarche d'entretien annuel des 95 km de chemins et fossés communaux. Pour ce faire, un recensement des chemins à entretenir prioritairement avait été réalisé en concertation avec les acteurs locaux. Un budget de 30 000 € est alloué chaque année à ce programme.



RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE

Dans le cadre d'un chantier d'insertion, la restauration d'un mur en pierres bâties le long des jardins familiaux de Lachaux s'est poursuivie cet hiver en partenariat avec l'ASEVE et Mond'Arverne.



Nouveau !

DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

DU CHANGEMENT DANS LA COLLECTE DE NOS DÉCHETS : VERS UN NOUVEAU MODE COLLECTIF

Dans le but d'éviter une explosion des coûts de gestion et de collecte des déchets ménagers tout en garantissant aux habitants un service de proximité, performant et adapté aux exigences environnementales, la commune et le SICTOM Issoire Brioude souhaitent modifier la collecte des déchets, du porte à porte avec des bacs individuels vers une collecte en apport volontaire en libre accès. S'ajoute la volonté de la ville de régler le problème lié à la présence permanente de bacs individuels sur l'espace public, générant des difficultés pour la mobilité des personnes à mobilité réduite mais également pour la salubrité publique et la qualité de vie dans nos bourgs et villages.

Comme cela a déjà été fait (éclairage public par exemple), les modalités concrètes de réalisation se font sous forme d'expérimentation. Ainsi, selon la façon dont les choses se déroulent sur les premiers mois, il sera possible d'ajuster les emplacements ou certaines modalités de mise en œuvre.

EN QUOI CELA CONSISTE ?

La collecte en apport volontaire consiste à apporter dans des emplacements définis, vos déchets (recyclables et ordures ménagères résiduelles) dans des conteneurs collectifs de ramassage. Des déchets auparavant collectés en porte en porte via le bac gris ou jaune.

OÙ EST-CE QUE JE DEVRAIS APPORTER MES DÉCHETS ?

Une cinquantaine d'emplacements de Points d'Apport Volontaire seront répartis sur l'ensemble du territoire communal, à moins de 200 mètres de la plupart des habitations dans les bourgs de Vic et de Longues et à moins de 500 mètres dans les hameaux. Vous devrez apporter vos déchets préalablement triés dans ceux-ci (un conteneur pour chaque type de déchets).

Pour les autres déchets (biodégradables, volumineux, toxiques, etc.) le mode de collecte est inchangé (colonnes à verre, composteurs collectifs, déchetterie).

QUELS AVANTAGES ?

L'apport volontaire est une évolution incontournable dans la gestion des déchets pour maîtriser le coût de la collecte fortement impacté par la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) et les prix des carburants qui s'envolent inexorablement. Face à eux, la collecte en apport volontaire promet une meilleure maîtrise des flux et des coûts.

Les conteneurs sont en accès libre, c'est-à-dire que vous pourrez déposer vos déchets à n'importe quel moment

de la journée. Cela vous évitera ainsi d'avoir à penser à sortir votre poubelle à jour fixe.

La collecte est moins risquée pour les agents chargés du ramassage qui n'ont plus à manipuler les bacs à la main. Le cadre de vie sera amélioré car les bacs individuels ne resteront plus à demeure sur la voie publique. Cela valorisera et confortera la commune dans le cadre de sa labellisation Petites Cités de Caractère®.

EXISTE-T-IL DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR) ET LES PERSONNES ÂGÉES ?

Comme actuellement pour sortir leurs poubelles individuelles, les PMR et les personnes âgées et les personnes ne pouvant plus quitter leur domicile pourront s'appuyer sur leurs aidants à domicile afin d'évacuer leurs déchets. La solidarité de voisinage et/ou familiale est également souhaitable, dans cette situation comme pour les autres enjeux de la vie quotidienne.

ET POUR LES PROFESSIONNELS ?

Les professionnels et commerçants auront accès au service de la même manière que l'ensemble de la population. Toutefois, s'ils le souhaitent, ils pourront conserver leurs bacs individuels contre une contribution financière. Ils pourront aussi se rapprocher d'un prestataire privé pour la collecte totale de leurs déchets.



COMMENT EN SAVOIR PLUS ?

Deux temps de présentation du dispositif et d'échanges sont prévues :
• **Le 04/07/2024** à 18h30 à la salle Louis Paulet ;
• **Le 05/07/2024** à 18h30 à la Maison du Temps Libre.



La carte des emplacements sera en ligne sur le site internet de la commune très prochainement (rubrique Mon Quotidien/Collecte des déchets).

Un formulaire de contact est à votre disposition via ce QR Code pour formuler vos observations sur les emplacements ou sur toute autre question que vous pourriez avoir concernant la collecte des déchets sur la commune. Vous pouvez également le compléter au format papier à l'accueil de la Mairie.

Amélioration DE L'HABITAT



Retour sur l'OPAH

Mond'Arverne Communauté et la commune s'engagent pour la modernisation et le renouvellement du parc immobilier privé ancien en mettant en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur la période 2024/2027.

Cette opération a pour but d'améliorer les performances énergétiques de l'habitat privé des propriétaires occupants

modestes et très modestes en proposant un accompagnement complet dans leurs travaux de rénovation.

Le centre-bourg ancien, labellisé Petites Villes de Demain, est déjà concerné par une Opération de Revitalisation des Territoires marquant la volonté de la commune d'agir dans ce cadre. En supplément la ville s'est donc également engagée aux côtés de la communauté de communes en allouant 65 000€ de subvention au total sur les trois années de l'action.

L'accompagnement propose des aides financières, des conseils, un suivi technique et administratif selon des conditions de ressources définies.

Retrouvez toutes les infos et les dates des permanences sur www.vic-le-comte.fr / rubrique Mon quotidien – Urbanisme-PLUi – OPAH

Banque de France :

BILAN DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 14 MAI

Une réunion publique s'est tenue mi-mai en présence de Pascal Pigot, président de Mond'Arverne Communauté, d'Antoine Desforges, maire de Vic-le-Comte, de Béatrice Robert, directrice du projet, de Mathieu Le Guillou et Abel Boulmelh, chefs de projets immobiliers ainsi que des collaborateurs et entreprises titulaires des marchés de travaux.

Le détail du projet et du phasage des travaux ont été présentés avec une réception prévue au 2^e trimestre 2026, ainsi que des mesures prises pour assurer la sécurité du chantier et la préservations des enjeux environnementaux.



Vue du futur site finalisé Banque de France

Du nouveau CÔTÉ PROS & SERVICES !



Infirmière Naturopathe

Camille Petit - spécialisée dans les mémoires traumatiques cellulaires
Consultation individuelle sur RDV
95, rue des Granieux
06.48.22.12.88
camille-alma.e-monsite.com

Fixe Pixx

Multi-services
Travaux de petit bricolage ; petits travaux d'électricité, de maçonnerie, de peinture, de plomberie ; jardinage et entretien de la maison, travaux ménagers
841, Route d'Issoire
04.73.69.23.46
fixepixx@yahoo.com
 /multi.services.longues
 /fixepixx/

Era Immo

Isabelle Chouvy - Agent commercial EI secteur de Vic-le-Comte et ses alentours
400 rue des Grands Creux
06 08 62 69 76
isabelle.chouvy@eraimmo.fr

Le Studio Esthétique & Massage

dans les locaux d'Oval fitness
ZAC des Meules
07 49 96 89 54
lestudioviclecomte@gmail.com
 /lestudioesthetique/

Heka Bien-être

Marie Jarrige Heka - Bien-être, réflexologie plantaires et massages énergétiques
06 61 56 94 28
heka.bienetre63@gmail.com

Sur la vie d'ma broc

Sarah Moussière - Déco enfants
129 rue du Marché
06 05 53 83 57
slvdm63@gmail.com
linktr.ee/slvdm
 /surlaviedemabroc/

L'Atelier de Maëlle

Onglerie-beauté
12 boulevard du Jeu de Paume
06 25 06 02 99
 /latelierde_maelle

Elfinéa

Beauté et soins : hammam, soins du corps et du visage, pour les enfants, épilation diverses...
93 boulevard du Jeu de Paume
04 73 79 69 74
elfinea-institut@outlook.fr
www.planity.com
 /elfinea_institut

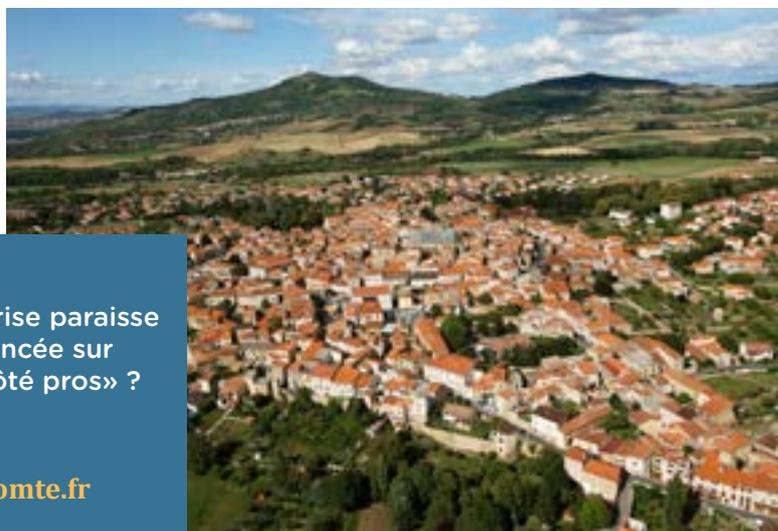
Tamam sérigraphie

David Gouineau, graphisme et sérigraphie
5, place de la Liberté
06.06.51.74.59
tamam.serigraphie@gmail.com
www.tamam-serigraphie.com
 /TAMAM.Serigraphie



Vous souhaitez que votre entreprise paraisse dans cette rubrique et soit référencée sur notre site internet > rubrique «Côté pros» ?

Envoyez votre demande à
communication@mairie-vic-le-comte.fr



Des services PROCHES DE VOUS

France Services vous accueille au quotidien !

Fort de ses deux années de fonctionnement, France Service (FS) a confirmé d'excellents résultats lors du Copil du 8 avril dernier réunissant tous les acteurs et partenaires. Ce service démontre l'importance d'un service de proximité pour les usagers pour toutes les demandes et démarches administratives. En 2023, ce ne sont pas moins de 6 610

usagers à FS et 16 931 à l'Agence Postale Communale qui ont été accueillis soit en moyenne 1000 personnes par mois, ou 33 personnes par jour !

89% des usagers proviennent des communes de Mond'Arverne, principalement de Vic-le-Comte (68 %), puis de communes limitrophes. Les permanences des partenaires ont également beaucoup de

succès avec presque 662 visites et 636 rendez-vous individuels. Les partenaires les plus sollicités restent la DGFIP (impôts), l'ANTS (titres d'identité), la CPAM ou l'Anah. La mission locale a vu augmenter la fréquentation de ses permanences, ainsi que le service social de la Mairie - CCAS avec 447 demandes et les assistantes sociales de secteur.

DE NOUVEAUX PARTENAIRES...

Le chèque énergie est venu enrichir le bouquet national des FS depuis janvier 2024. L'envoi mi-avril est automatique pour les foyers éligibles, cependant les agents peuvent vous accompagner pour toute réclamation et pour connaître ses modalités d'utilisation.

Le Centre Local d'Informations et de Coordination de Billom (CLIC) assure également depuis avril des permanences. Cette structure est au service des personnes de plus de 60 ans, de leur entourage et des professionnels. Elle a pour objectif d'informer de manière personnalisée sur les différents dispositifs existants. Elle propose des accompagnements en lien avec le maintien à domicile ou l'entrée en structure mais aussi l'accès aux droits. Prendre RDV au 04 73 60 48 85.

Dans le cadre de l'Opération Pro-

grammée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), lancée par Mond'Arverne Communauté, des permanences d'information sont proposées aux habitants des secteurs concernés (dont Vic-le-Comte). RDV à FS : les vendredis de 9h-12h les 21 juin, 18 octobre et 20 décembre.

Pour rappel, depuis octobre 2023, **Virginie DUPUY, infirmière médiatrice de santé de l'association API dans le cadre du Centre Intercommunal d'Action Sociale**, intervient au sein de la structure lors de permanences. Elle accompagne les usagers éloignés du système de santé dans leurs démarches et leurs recherches notamment d'un médecin traitant, d'un spécialiste ou encore pour des procédures diverses autour de la thématique santé.

Infos au : 07 44 44 60 57
ou mediation.sante@asso-api.fr

LES ÉVÈNEMENTS FRANCE SERVICES

Journées Portes Ouvertes organisées du 7 au 19 octobre prochain.

Pour la 3^{ème} année, des temps d'échanges, d'informations et des ateliers seront proposés sur le thème de la santé.

Les ateliers numériques, se poursuivent avec l'intervention d'un conseiller numérique départemental sur des thématiques choisies selon les besoins des usagers. Programme et inscription à FS.

ACTUALITÉS

Accompagnement sur vos formalités de rentrée scolaire (inscription au pass' région, à la tarification solidaire...).

**IL FAUT Y PENSER
DÈS MAINTENANT.
RENSEIGNEZ-VOUS !**

**HORAIRES D'ÉTÉ
DU 8 JUILLET
AU 2 SEPTEMBRE (inclus) :**

Lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi, jeudi et samedi
de 9h à 12h

**FERMETURE
LE 20 JUILLET (jour de la brocante)**



Toute l'actualité de France Services sur [Vic.info](https://vic.info)



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 24 juin pour les jeunes entre 14 et 18 ans qui souhaitent s'investir pour leur ville !

Plusieurs missions d'une semaine leur seront proposées pendant lesquelles ils seront accueillis dans divers services municipaux : services techniques, cuisine centrale, culture, communication... avec à la clé un salaire de 15€/demi-journée.

Rien de plus simple pour participer : flasher le QR code ci-contre et rdv sur la page dédiée «Dispositif argent de poche» du site internet de la ville.



Ils ont la parole

Majorité

Vicomtoises, Vicomtois,

AVEC VOUS, AGISSONS

L'équipe municipale a su faire des choix budgétaires responsables en 2023, qui permettent d'envisager 2024 et la suite dans de meilleures conditions.

Nous poursuivons nos actions conformément aux priorités de notre projet de mandat. C'est ainsi que nous avons décidé de donner une priorité aux services publics, qui ont été renforcés ces dernières années pour faciliter votre quotidien. France Services, dispositif de recueil des titres d'identité, guichet unique vie associative, fabrication «maison»

des repas servis à la cantine scolaire ou portés à domicile... les exemples ne manquent pas pour démontrer que les services publics sont une priorité à Vic-le-Comte ! Parmi les décisions difficiles de 2023, nous avons dû réduire certains événements populaires et importants pour la vie locale. En 2024, nous sommes heureux de pouvoir proposer à nouveau une programmation culturelle et d'animation à l'image de Vic-le-Comte, avec de l'ambition et de la diversité. Nous travaillons avec de nombreux partenaires, merci à eux pour leur contribution !

 @avecvousagissons

Opposition

Cher(e) Vicomtois(e)s,

SOYONS VIC

L'inflation et l'augmentation des coûts de l'énergie avaient conduit la majorité à opter pour une augmentation de la part communale des impôts fonciers pour équilibrer le budget 2023. Finalement l'État a compensé ces augmentations de charges, cette décision s'est donc avérée inutile. Prudence excessive ou appropriée, chacun jugera. Il n'en demeure pas moins que l'excédent de fonctionnement de 136 000€ dû à cette fiscalité

mal pensée devrait servir à améliorer la situation financière de la commune en réduisant la dette. Pourtant, dans le budget qui vient de nous être proposé, l'effort financier demandé aux Vicomtois sera finalement dédié à une augmentation des charges de fonctionnement. Nous ne pouvons pas accepter une utilisation inappropriée de l'argent du contribuable et avons choisi de voter contre ce budget.

 @soyonsvic

Sans étiquette

Que la chaleur de l'été vous offre des rencontres et des découvertes inoubliables ainsi que des moments précieux en famille et entre amis. Bonnes vacances !

 stephaniepicard2020@gmail.com
Stéphanie Picard Conseillère municipale

Antoine Desforges
Cécile Durand
Laurent Bégon-Margeridon
Valérie Dupouyet-Bourduge
Cyrille Fayolle
Catherine Fromage
Jean-Yves Galvaing
Eva Cubizolles
Jean-Claude Areste
Bernard Brun
Annie Seys
Patricia Chaput
Delphine Cousinié

Élodie Pineau
Gilles Paulet
Danielle Vasson
Jean-Paul Alary
Axel Wimmel
Cendrine Charbonnier
Aurélie Vaudable
Robert Delabre
Audrey Granet
Thomas Heyraud

Paul Brault
Dominique Scalmana
Philippe Dumonceau
Jean-François Blanc
Pierre Secrétant

Stéphanie Picard

Des infos PRATIQUES

Info canicule

pensez aux personnes fragiles



Un registre nominatif des personnes vulnérables, personnes âgées ou handicapées isolées à domicile est constitué en Mairie comme chaque année en cas du retour du plan canicule. Il permettra, lors du déclenchement de celui-ci, de contacter les personnes figurant sur cette liste dans le cadre d'actions de prévention.

Pour vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches, merci de vous signaler directement en Mairie ou au 04 73 69 02 12.

Vous pouvez nous indiquer toute personne vulnérable dont vous connaissez la situation difficile.

N° INFO CANICULE :
0 800 06 66 66
de 9h à 19h

L'éclairage public en mode estival

Depuis novembre 2020, l'extinction de l'éclairage public est en place sur l'ensemble de la commune.



Ces horaires s'adaptent à la luminosité estivale. Ainsi, du 1^{er} Juin au 31 Août, l'extinction de l'éclairage public a lieu à partir de 23h sans rallumage. Les deux bourgs de Vic et Longues s'éteignent à 1h.

Des exceptions seront faites sur des secteurs identifiés et dates d'évènements pour palier à la sécurité de tous.

Pour les détails, consultez l'arrêté sur le site internet : www.vic-le-comte.fr/mon-quotidien/environnement

Nouveau Brigadier Chef



Sophie Savary devient la responsable de la Police Municipale suite au départ de Yves Renneman.

Les horaires d'été de vos services

ACCUEIL MAIRIE



JUILLET & AOÛT :

Horaires habituels :
Du lundi au vendredi
les matins de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**SAUF FERMETURE
TOUS LES MARDIS et JEUDIS APRÈS-MIDI**

Bulletin d'informations municipales
Publication de la Mairie de Vic-le-Comte

Directeur de la publication : Antoine Desforges • Responsable de publication : Delphine Cousinié • Rédaction : Émilie de Miras-Villeneuve
Conception et réalisation : Malcie Auzary • Impression : Imprimerie Champagnac (15)
Crédit photos : Mairie de Vic-le-Comte, Banque de France, SICTOM Issoire-Brioude, Ludovic Combe

Dépôt légal : Juin 2024



LE TRI
+ FACILE



BAC
DE TRI